MISE EN LIGNE LE: 01/07/2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Ballancourt-sur-Essonne

N° 26.06.05.

OBJET : ORGANISATION D'UN CINE GOUTER AVEC LE VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE AU PROFIT DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BALLANCOURT-SUR-ESSONNE se sont réunis à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, en vertu des articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

- **M. MIONE Jacques, Maire,**
- **Mme TREHARD Dominique,**
- **M. TERRIER Michel,**
- **Mme SOUFFRON Isabelle,**
- **M. IMBERT Patrick,**
- **Mme TURON Claudine,**
- **M. LEFETZ Sébastien,**
- **Mme GABILLET Julie,**
- **M. BOURREL Sébastien,**
- **Mme CARVALHO Joëlle,**
- **M. LAPORTE Dominique,**
- **Mme PETIT Sophie,**
- **Mme MATHIEU Nelly,**
- **Mme BOUCHE Adeline,**
- **Mme BAKWO Caroline,**
- **Mme FENDRI Sandrine,**
- **M. BERLET Cyrille,**
- **Mme FORTIER Sabine,**
- **M. FRANCES Marc,**
- **M. SAUVAGE Johan,**
- **Mme LOPES Céline,**
- **Mme MANTEL Francine,**
- **Mme STRAZIELLE Aurélie,**
- **M. SAMSON Pierig.**

Absents représentés :

- **M. AGUILLON Laurent, procuration à Mme CARVALHO Joëlle,**
- **M. PELLAN Christian, procuration à Mme TREHARD Dominique,**
- **M. SAILLEAU Franck, procuration à Mme STRAZIELLE Aurélie.**

Absents (es) non excusée(s) : **- M. MESSAOUDI Christophe,**
- Mme PINTO Dominique.

Secrétaire de séance : **- M. LEFETZ Sébastien.**

Date de convocation : 17 juin 2026

	à 20 h 30
Nombre de membres en exercice...	*29*
Quorum……	*15*
Nombre de membres présents.....	*24*
Nombre de pouvoirs.....	*3*
Nombre de suffrages exprimés...	*27*

MISE EN LIGNE LE: 01/07/2026

Commune de Ballancourt-sur-Essonne
DCM du 25.06.2026

N° 26.06.05. ***ORGANISATION D'UN CINE GOUTER AVEC LE VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE AU PROFIT DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY.***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la mobilisation nationale pour la recherche contre le cancer de l'enfant portée par l'institut Gustave Roussy au mois de septembre 2026 ;

Considérant que l'année 2026 constitue une année anniversaire célébrant les 10 ans de « Septembre en Or » en France ;

Considérant que la commune de Ballancourt sur Essonne est volontaire pour organiser une séance de cinéma suivie d'un ciné gouter au profit de cette mobilisation nationale ;

Considérant que la commune souhaite soutenir financièrement l'Institut Gustave Roussy et reversa une contribution financière à hauteur de 1 € par place de cinéma vendue ;

Vu l'avis émis par la Commission des Finances dans sa séance en date du 22 juin 2026 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **fixe le montant du soutien financier à hauteur 1 € par place de cinéma vendue au profit de l'institut Gustave Roussy ;**

- **dit que les recettes et les dépenses en résultant seront inscrites aux différents articles correspondants du budget communal.**

Le Secrétaire de Séance,

Sébastien LEFETZ.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Jacques MIONE.

Délais et voies de recours :
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :
* date de sa réception par le représentant de l'Etat
* date de sa publication ou de sa notification.
Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant la commune, ce délai suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :
* à compter de la notification de la réponse de la commune
* deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de la commune pendant ce délai.